

SPÉCIAL COMMERCE DE PROXIMITÉ

VOUS AVEZ

UN PROJET ?

L'EUROMÉTROPOLE

S'INVESTIT

À VOS CÔTÉS !



C'EST NOUVEAU, C'EST PRO, POUR VOUS !

Cette année, l'Eurométropole de Strasbourg **innove en créant un dispositif d'aide à l'investissement** pour les commerces de proximité, localisés en centre-ville.

Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement, d'aménagement -extérieur ou intérieur-, ou d'achat d'équipement ?

L'Eurométropole est à vos côtés pour vous aider !



QUI EST CONCERNÉ ?

Le dispositif s'adresse aux commerçants, artisans et services de proximité : boulangeries, pâtisseries, poissonneries, fleuristes, restaurants, bars, etc.

Pour pouvoir bénéficier de l'aide, votre commerce doit être localisé au coeur d'une commune de l'Eurométropole comptant entre 1000 et 6000 habitants.





QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

LE TAUX D'INTERVENTION
MAXIMUM EST DE :

30%

pour les commerces
de proximité

35%

pour les boucheries
et les boulangeries

.....

LE MONTANT MAXIMUM
DE L'AIDE S'ÉLÈVE À* :

20 000 €

pour les commerces
de proximité

35 000 €

pour les boucheries
et les boulangeries

*sous réserve d'éligibilité et dans
la limite des crédits disponibles

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Chaque porteur de projet doit avoir
un établissement **domicilié sur
le territoire de l'Eurométropole
de Strasbourg.**

Si vous êtes un commerçant et/ ou
un restaurateur, **vo**tre TPE ou PME
**doit être immatriculée au répertoire
SIRENE.**

Vous devez déposer un **dossier
de demande d'aide** auprès de
l'Eurométropole de Strasbourg.



POURQUOI CE DISPOSITIF ?

- > **Pour favoriser le développement**
de votre établissement
- > **Pour vous accompagner** dans
la modernisation de votre point
de vente
- > **Pour augmenter l'attractivité**
et la visibilité de votre enseigne
- > **Pour répondre aux attentes**
de proximité de vos clients
- > **Pour un service amélioré** aux
bénéfices de vos consommateurs



Strasbourg.eu
eurométropole

**RÉUSSISSEZ VOTRE PROJET
AVEC L'EUROMÉTROPOLE,
C'EST LE MOMENT !**

Camille LUTTENAUER

Chargée de mission urbanisme commercial

EconomieResidentielleProductive@strasbourg.eu

T : 03 68 98 65 71

1 parc de l'Etoile - 67076 Strasbourg Cedex



Lucie RIGOURD

Chargée de mission développement local et commerce

EconomieResidentielleProductive@strasbourg.eu

T : 03 68 98 65 70

1 parc de l'Etoile - 67076 Strasbourg Cedex



Pour en savoir plus

www.strasbourg.eu/commerces-proximites